



LEGENDE

- Parois / murs existants
- Parois / murs projetés
- Nouvelle maçonnerie en béton
- Nouvelle maçonnerie acoustique
- Nouvel isolant façade

INDICE	DATE	OBJET
A		
B		
C		
D		
E		
F		

REM 1 : TOUTES LES COTES SONT INDICATIVES ET DOIVENT ETRE CONTROLÉES IN SITU
REM 2 : TOUTES CONTRADICTIONS ENTRE LES PLANS ET LA SITUATION EXISTANTE DOIT ETRE SIGNALÉE A L'ARCHITECTE

REGION DE BRUXELLES - CAPITALE VILLE DE BRUXELLES

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME
MODIFICATION LOGEMENTS EXISTANTS
ET NOUVELLE CONSTRUCTION DE DEUX ETAGES
Boulevard du Souverain, 265-272 - 1160 Auderghem

Maître de l'ouvrage
Rue des Paroisses, 5
1000 Bruxelles
Tel: 0465 47 47 71
gioviegandini@gmail.com

Architectes
ARTER
Patrick Vonck
Marc Gemoets
Rue de l'Étoile, 30
1000 Bruxelles
Tel: 02 513 77 95
Fax: 02 511 46 04

Liste des plans:

Situation existante	Situation projetée
01/11 Plan d'implantation	06/11 Plan d'implantation
02/11 Plans SS, RDC,	07/11 Plans SS et RDC
03/11 R+1 R+2 R+3 et Toiture	08/11 Plan R+1 R+2 R+3
04/11 Coupes AB, CD et	09/11 R+4 R+5 et Toiture
05/11 Façades	10/11 Coupes AB et BC
	11/11 Façades

Echelle: 1/50 Date: 14/09/2022
A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME	823.07.22
Situation projetée: Plans R+1 R+2 R+3	PU 08/11